

Orange dans la spirale de la coquille (vide...)

Premier CE de notre nouveau Directeur Orange

- Vincent BOUYER, le successeur de Brigitte AUDY, nous rejoint avec une demie journée de retard pour présider son premier CE, visite simultanée de Delphine ERNOTTE oblige...
- Dans sa première déclaration d'intention, il se dit prêt à agir dans la continuité des chantiers menés jusqu'à aujourd'hui avec des méthodes qu'il souhaite toujours respectueuses de la dimension humaine. Nous en prenons acte et resterons vigilants sur la manière dont cette louable intention se traduira dans les faits.

Schéma Directeur Immobilier : le foncier en soins palliatifs

- Encore une fois, l'entreprise adapte son dimensionnement à la décroissance des effectifs qu'elle a choisi de ne pas compenser. Une réflexion globale est en cours afin de « rationaliser » et « optimiser » les mètres carrés. Sur 75 000 positions de travail en France, 10 000 sont vacantes, de quoi donc améliorer sensiblement les conditions de travail des salariés.
- Sur la DOSO, Orange est propriétaire de 50% des surfaces utilisées et loue l'autre moitié (location traditionnelle et crédit-bail) essentiellement à la Foncière des Régions qui nous a acheté à bon prix (pour elle) nos immeubles dans les années 2002-2003, lorsque nous devions faire d'urgence un « lifting » de nos résultats financiers. Depuis ce temps nous payons des loyers, un montant annuel national supérieur à 400 millions d'euros...
- Certaines « affaires » restent à réaliser car 109 terrains nus appartiennent encore à la DOSO.
- Près de 3 000 immeubles, toutes catégories confondues, habités ou non, composent le foncier occupé par la DOSO. 87% sont des sites d'une surface inférieure à 200 m². Enfin, sur 434 000 m², 40% sont loués par la DOSO.
- Une réflexion sur l'abandon de certains sites est en cours. **Parfois, les éléments techniques priment sur les aspects humains. Par exemple à Pau Roussille où l'élément décisif semble être la possibilité de déplacer le pylône présent sur le site. A aucun moment, à ce stade, le sort et les souhaits des salariés n'ont été abordés.**



Jean-Jacques BOSC : le commencement de la fin

- Le site de Jean-Jacques Bosc héberge environ 470 salariés, sédentaires et nomades de l'UIA, et collègues de l'UPR. La Direction nous dit vouloir préserver les collectifs de travail. Et peut-être même, les concentrer. En effet, une réflexion est également en cours concernant la pérennité du site de Pessac-Alouette.
- Dans le cadre du projet Euratlantique (Opération d'Intérêt National liée à l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse), Orange doit au plus tard en décembre 2017 (date de l'expropriation) évacuer le site de Jean-Jacques Bosc. Les activités non tertiaires (pour nous le magasin, les équipes d'intervention et leur matériel) sont indésirables dans le nouveau quartier d'affaires ! Quant aux activités tertiaires, elles sont « recyclables » dans le nouvel aménagement du quartier. Pour elles, trois sites sont proposés par les géants de l'immobilier, autour de la gare Saint-Jean.
- La Direction planche sur le cahier des charges qui permettra de choisir le site en prenant en compte la proximité des transports en commun, les places de parking et l'accès à la restauration.
- Elle nous a affirmé que les rumeurs de transfert sur un site à Floirac sont infondées.

RIE de Pau : fermeture en vue

- Le RIE de Pau Tristan Derême n'est plus un RIE : seuls les salariés d'Orange y déjeunent désormais ! Cela pose un problème juridique (incompatibilité avec les règles URSAFF). La SEM (Société d'Economie Mixte) propriétaire du local a décidé de fermer ce restaurant dont la fréquentation restait faible malgré quelques efforts de relance ; il en résultait un coût par repas élevé.
- La Direction peut ainsi se dédouaner à bon compte de la responsabilité de la fermeture.
- **Pour mémoire, la CFE-CGC, lorsqu'elle est en charge du Secrétariat d'un CE, assume ses responsabilités : le budget de la restauration est rattaché aux ASC (Activités Sociales et Culturelles) et elle choisit d'en assumer la gestion. Le CE DOSO a délégué cette responsabilité à la Direction. Il ne doit pas aujourd'hui s'étonner d'être mis devant le fait accompli.**

Le monde merveilleux de l'ADSO

- Comme chaque année, la Direction nous présente son programme d'ouverture des boutiques en décembre et janvier.
- La Direction a la main sur les boutiques hors centres-commerciaux ; en revanche, dans les galeries marchandes, elle se plie aux décisions des centres commerciaux.
- Promis, juré par la Direction, les volontaires ne seront pas désignés, les objectifs ne seront pas majorés, toutes les heures seront payées et compensées et pour couronner le tout des ressources supplémentaires sont prévues. Les managers n'auront en aucun cas besoin d'annuler leurs jours de congés.
- Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Prochain CE les 25 et 26 septembre 2014

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926
Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701
Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Activités Sociales et Culturelles des CE

www.lemelleurdesce.com

nos lettres nationales : Comprendre & Agir et Épargne & actionnariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-unsaf-orange.org

nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas.org



www.facebook.com/cfecgc.orange

www.twitter.com/CFEGCOrange